

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 11 juillet 2018, le règlement 288-2018, amendant le règlement 151-2004, afin de fixer les tarifs de fourniture de téléphonie ip et les modalités de remboursement de frais de formation.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 13 juillet 2018.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 13 juillet 2018 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 juillet 2018.



Stéphane Bergeron
Directeur général